Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 604

Artikel: Correspondance

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264300

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

allemande, mais qui en a disparu après quatre

ans à peine d'application, ce que l'on aurait pu et dù méditer chez nous !... ...Si cet arrêté venait à être appliqué, avons-nous écrit tout à l'heure. En effet, les législateurs genevois, voulant lui donner plus ample portée — et peut-être aussi gênés par le méca-nisme démocratique heureusement encore utilisable dans notre canton! — en ont remis l'adoption définitive au Conseil Fédéral en vertu de ses pleins pouvoirs. C'est dire que ce n'est pas immédiatement que nous le verrons en vigueur, et que l'on peut encore espérer qu'il rencontrera sur sa route de nombreux obsta-cles pour le faire trébucher. Mais c'est dire cles pour le faire trébucher. Mais c'est dire aussi qu'il ne menace pas seulement les Ge-nevoises, mais les travailleuses de tout le pays, et qu'il importe qu'immédiatement toutes se dressent pour faire front contre lui. Seule-ment... peut-on mieux que dans ce cas-ci me-surer combien nous manque ce droit de vote, dont d'aucunes nous assurent encore qu'elles ne sauraint que faire? ne sauraient que faire?...

E. GD.

La victoire antisuffragiste à Neuchâtel

Cette victoire, escomptée et dûment préparée par nos adversaires, a été éclatante: 17068 non contre 5589 oui.

On peut, selon son tempérament, s'ébahir qu'il y ait dans notre canton plus de 17000 électeurs réfractaires à tout progrès comme à

qu'il y ait dans notre canton plus de 17000 électeurs réfractaires à tout progrès comme à tout sentiment d'élémentaire justice, ou s'extasier que plus de 5000 citoyens aient eu me conviction assez solide pour résister au flot de sottises qui se déversa sur le pays.

Ce qui est inconcevable, c'est que les femmes, mises à contribution de mille manières au service du pays, soient restées aussi réactionnaires, aussi indifférentes, hostiles même à toute notion de leur dignité.

Il faut dire que, dès le 19 mai, date de l'acceptation en second débat, par le Grand Conseil, de la motion Brandt, tout nous a été contraire: normalement, la volation populaire sur cette motion aurait dù avoir lieu en même temps que celle sur la révision constitutionnelle concernant le statut ecclésiastique adoptée le même jour. Ces deux questions étaient de nature à intéresser les mêmes électeurs, plutôt favorables à notre cause. Mais l'Eglise nationale fit savoir qu'elle désirait que la volstion ecclésiastique ne coïncidat avec aucune autre. Le Conseil d'Etat lui donne satisfaction. Mate ecclésiastique ne coïncidât avec aucune autre. Le Conseil d'Etat lui donna satisfaction, hâta ce premier scrutin, puis fixa au mois de no-vembre les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil; son silence sur la question suf-fragiste donnait à entendre qu'elle était remise — pensaient les électeurs bien informés!— au début de 1942. Brusquement, en septem-bre, le Conseil d'Etat en fixa la date aux 8-9 novembre, en même temps que les élections cantonales, contrairement à tous les usages. C'était faire coup double: premièrement en



nous empêchant, par ce court délai, d'organiser une campagne de quelque envergure; se-condement, en appelant aux urnes la grande masse du corps électoral, et en donnant aux militants, pour la plupart nos adversaires, l'occasion de se servir de leurs assemblées et de leurs publications pour ameuter les élec-teurs contra pous

de leurs publications pour ameuter les elec-teurs contre nous.

A quel point la manœuvre réussit, les ex-traits de la presse déjà publiés par le Mouve-ment Féministe en donnent une faible idée. Nous ne rééditerons pas les « arguments » lan-cés contre nous, qui vont de l'injure aux fem-mes célibataires à la plus basse flagornerie à l'adresse des mères de famille, dont bon nom-bre no se souccipient pas de l'encens serti de bre ne se souciaient pas de l'encens sorti de cette officine. Mais « diviser pour régner » est une excellente devise, et l'on ne s'en Tit pas faule.

De notre côté, dans le court laps de temps qui nous fut laissé, nous décidames de partir seules en campagne, renonçant à recourir à un comité masculin inter-partis, de façon à bien marquer notre indépendance; notre manifeste, notre affiche, répandus, l'un dans tous les ménages, l'autre dans toutes les localités du canton, la liste des assemblées tenues dans les villes et les principaux villages, tout cela est connu des lecteurs du *Mouvement*, de même que l'incident de la brochure genevoise opposée au suffrage féminin, distribuée aux députés par la chancellerie d'Etat, et de la brochure suffragiste que nous obtinues de faire distribuer de même comme antidote.

Ce qu'il faut relever, c'est que de noaveau, tous les milieux, nous avons eu pour nous l'élite ; cela est vrai de nos conférenciers nous l'elite; cela est vrat de nos conférenciers comme de nos polémistes, dont les noms forment un vrai tableau d'honneur. Rendons hommage à M^{me} DuBois Mayor, qui s'est dépensée sans compter, à M^{me} Berger, à MM. G. Béguin, professeur, S. Rollier, député, à Me J. Roulet, avocat, au Dr. Spinner, professions de la constant de la cons Me J. Roulet, avocat, au Dr. Spinner, professeur, qui ont parcouru le pays, senant la bonne parole; à M. Schulé, journaliste, qui a taillé pour nous sa plume acérée. Nous n'avons pas eu le privilège d'entendre à La Chaux-de-Fonds Me Bolle et M. C. Brandt parler en notre faveur avec la conviction et le talent qu'on leur connaît. A Neuchâtel, ce furent M. Pierre Bovet et Me Pierre Favarger qui, dans la grande assemblée de la Rotonde, tinrent leur auditoire sous le charme, le premier par son exposé à la fois si élevé et si familier; le second par son sens aigu des réalités de la par son expose à la fois si élevé et si familier; le second par son sens aigu des réalités de la vie, par la chaleur de sa conviction d'autant plus émouvante qu'elle marque un revirement complet de son attitude passée. Des appuis comme ceux-là dédommagent amplement de l'hostilité et de l'incompréhension de la masse.

l'hostilité et de l'incompréhension de la masse. Chose curieuse et frappante, les «leaders» de chaque parti ont été pour nous: MM. les députés P. Favarger et S. Rollier parmi les libéraux; M. Losey, radical; M. Brandt, socialiste, candidat au Conseil d'Etat; M. Tell Perrin, P. P. N., président du Grand Conseil (par contre, le président de ce parti, qui a le suffrage féminin à son programme, fit partie du comité cantonal contre notre motion), le Président du Conseil d'Etat, M. E. Renaud. Une cause ainsi défendue ne peut échouer

Une cause ainsi défendue ne peut échouer que provisoirement. Personne ne songe à dé-sarmer. La seule question qui se pose, c'est de savoir comment la reprendre. Nos adversai-res sont arrivés à leurs fins en terrorisant les





Timbres et cartes Pro Juventute 1941

Isolée dans l'Europe en guerre, la Suisse doit 'efforcer de vivre sur son propre fond, mora-ement et intellectuellement aussi bien que matériellement. Le plan Wahlen ne peut à lui seul assurer son existence, — car un peuple ne vit pas seulement de pain. Il s'agit pour nous d'in-tensifier toutes nos activités, de mettre à contrioution toutes nos ressources.

C'est ce qu'a compris depuis longtemps l'ex-cellente institution Pro Juventute, qui s'occupe on seulement du bien matériel de notre jeunesse non scuencia du blei martie de norte fedinsein — mais aussi de son éducation morale et natio-nale, contribuant depuis des années à la santé physique et spirituelle de notre peuple.

Le désir de tous les Suisses est d'encourager cette remarquable institution. Aussi bien est-ce un devoir qui nous est présenté de la manière la plus agréable, puisque cette année, comme les autres, il consiste tout d'abord à soutenir la vente de timbres-poste et de cartes, dus à des

artistes suisses de grand talent. Les timbres vendus au profit de la jeunesse décessiteuse sont au nombre de quatre : deux cosumes nationaux, celui de Schaffhouse porté par ravissante blondine dont la tête se ur le fond imposant du Munot, celui de l'Ob





wald, porté par une brune, enfant de la montagne. Deux autres vignettes représentent la tête du géniat penseur et philan-thrope zurichois, Johann Kaspar Lavater, né en 1741, et celle de l'ingénieux inventeur neuchâ-telois Daniel Jeanrichard, mort la même année. Mis en vente du 4 au 31 décembre 1941, timbres seront valables jusqu'au 31 mai 1

C'est un Neuchâtelois aussi, Karl Girardet, ne au Locle en 1813, qui est l'auteur de cinq char-mants paysages suisses reproduits en cartes pos-tales. Le lac de Thoune, le lac de Brienz, des tates. Le tal de Friodne, le tal de Brienz, des scènes du Valais et des Grisons sont admirable-ment évoqués par ces pétits cartons — vraies œuvres d'art à garder longtemps sous nos yeux et qui, encadrées, constitueraient pour nos demeures de ravissantes décorations. Enfin, une jolie série de cinq cartes de félicitations sous enve-loppes, exécutées par G. Stähle, représentent des scènes rustiques ou famillères de notre pays, et sont ce qu'on peut imaginer de plus joli à envoyer à ses amis à l'occasion des fêtes.

Chaleureusement, nous recommandons à cha-cun de faire bon accueil à ces jolies collections et d'en parler de façon à éveiller dans le public l'intérêt qu'elles méritent et celui que tous nous devons porter à l'œuvre qu'elles soutiennent gracieusement.

Marianne Gagnebin

hommes et les femmes, en agitant devant eux hommes et les femmes, en agitant devant eux des fantômes ridicules. Faudra-t-il les prendre eux aussi par la peur, l'un de leurs seuls points sensibles? Que surgisse une arnée de ces suffragettes dont ils ont parlé à tort et à travers? ou que se déclenche contre eux une grève féminine générale? ou encore que le suffrage féminin leur soit imposé du dehors, par la force, à la suite d'un bouleversement européen ou mondial? Quelles perspectives!

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: le mouvement suffragiste n'est pas mort. Malgré l'échec subi, il a affirmé sa vitalité. Des partisans se sont découverts ; des adversaires se sont démasqués. Les connaissant nieux, nous marcherons plus sûrement. Et puis, l'on a constaté que la solidarité féministe n'est pas un vain mot: toute notre gratifude va aux amies et aux amis de la cause qui nous ont soutenues de leurs vœux, de leurs pensées, de leurs dons. Qu'avec une ardeur renouvelée, ils repartent, à l'assaut, dans toute la Suisse, si possible sur le même point de la muraille, qui finira bien par céder. E. Porrer.



Correspondance

L'opinion d'une jeune sur le vote des femmes

Neuchâtel, le 4 novembre 1941.

Monsieur le rédacteur, La campagne au sujet de la votation sur le suf-frage féminin m'a beaucoup intéressée. Puisque l'opinion actuelle demande l'avis des jeunes, je me permets en tant que jeune de vous envoyer les quelques réflexions suivantes :

1 Lettre envoyée à la Feuille d'Avis de Neuchâ-tel qui a refusé de la publier.

PHARMACIE BAUQUIS

anciennement Pharmacie du Rond-Point, E. Kælberer, est transférée

CORRATERIE, 12

Homéopathie - Analyses

Téléphone 5.14.05

en permanence leurs deux « âmes émerveillées » Le piteux dénouement de sa triste aventure sen-timentale et intellectuelle fait penser à sa déconvenue lors de la première visite que lui fit le poète en 1895. Elle avait eu une idée d'ar-tiste, de «théâtreuse»: elle avait paré sa cham-bre de tulle noir et d'ornements d'argent et l'avait imprégnée d'encens... Le jeune poète s'en était vite retiré, presque avec horreur, préfé-rant rester dans un petit salon simple et bourgeois. Il avait allumé sa pipe et s'était assis dans un fauteuil profond, gardant près de lui son chapeau melon... Il y eut peut-être, tout au long de la vie d'efforts et de maternité au long de la vie d'efforts et de maternite généreuse de Georgette Leblanc, un tragique malentendu, le malentendu qu'elle comprit trop tard et définit si bien dans son livre: « Je me détournais aussitôt de tout ce qui n'ajoutait pas à ma vénération. Il y a souvent une part d'ingénu camouflage dans notre plus bel amour. Parce que nous le voulons identique à notre plus pure idée de beauté, notre adhésion au miracle est absolue. » Hélas! le miracle est loin d'être le fait de la vie quotidienne. Celle-ci est faite de tant de choses terre à terre qu'il est impossible de la libérer de toute vulgarité, de toute incorrection, de toute banalité. Georgette Leblanc était peut-être incapable (par déformation professionnelle sans doute), de la simplicité qu'exigeait le bon Flamand, aux habitudes ordoniées, rêveur philosophe et poète certes, mais doué aussi d'un bon appétit et d'un solide sens

Le conflit commença peut-être fort prosaïque-ment. Sans doute y eut-il heurt entre l'effort constant et exalté de la femme artiste et la

vie quotidienne et terre à terre de l'homme sacrifiant parfois un peu trop l'idéal au simple confort, à la bonne chère, à la tranquillité bourgeoise. Georgette : une femme de théâtre, à l'es-prit généreux mais quelque peu extravagant, qui prit genereux mais queique peu extravagant, qui copie ses robes sur les madones de Memling et du Beato Angelico. Maurice: un homme simple, aux houppelandes vastes et grotesques, détestant l'imprévu, la foule, les bruits, et les voix. Les «grands conflits» ont leur origine souvent en ces minuscules incompatibilités de caractère et de tempérament, en ces dissemblances de cette. blances de goûts.

Diances de gouts.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans ce conflit entre un homme et une femme exceptionnels et supérieurs, le beau rôle n'est certes pas celui de l'homme. Celui-ci retira de réels bienfaits de sa magnifique compagne « aux dons miraculeux », de son interprète splendide et compréhensive; elle sacrifia sa propre fécondité à celle du poète. Lui dut la partie la meilleure des meilleures de ses œuvres à sa fervente amie; elle fut un triste jour mise brutalement de côté, sacrifiée à une femme plus jeune. Le beau rôle, répétons-le, est de celle qui vient de s'é-teindre dans l'ombre, le silence résigné, l'abandon consenti, après avoir jeté son cri de révolte, où généreusement se mêle un chant d'admiration pour « le poète éternel et génial » qui fut un peu « son enfant ».

Les hommes seraient plus heureux si on leur parlait moins de bonheur.

IACQUES CHARDONNE

Mary Noger

Images de ce temps

La Juive

Elle s'en allait à pas rapides à travers les rues, les cheveux au vent, la tête haute, le rues, les cheveux au vent, la tere naute, le regard vague, inconsciente de ce qui se passait autour d'elle. Elle allait comme quelqu'un qu'un poids lourd oppresse et qui ne veut rien en laisser paraître; elle allait comme un bateau en dérive qui voudrait faire croire que le gouvernail tient encore bon. Mais la souffrance intérieuxe chief, telle avalelle neaventielle certificieux et le control de la contro intérieure était telle qu'elle ne savait plus où elle allait. Elle marchait seulement à travers les rues, à travers la ville, à travers la nuit tombante sans autre but que fuir.

Fuir! quelle ironie, le pouvait-elle seulement? Elle était liée à ce pays qui, chaque jour davan-tage, lui faisait sentir qu'elle était une étrangère de la race maudite, qu'elle était de trop, qu'on de la race mandite, qu'elle etait de trop, qu'on n'avait pas besoin d'elle, qu'elle mangeait le pain d'autrui, — une bouche de trop à nourrir —, qu'elle n'avait qu'à s'en aller ailleurs. S'en aller... tiur... mais où fuir ? Elle n'avait plus de patrie; on lui avait pris sa patrie, ses terres lointaines, le doux pays de son enfance heureuse, les grandes le doux pays de son enfance heureuse, les grandes plaines bienfaisantes et les forêts mystéricuses où elle avait grandi; les siens étaient dispersés: son père, l'homme fort et juste qui, d'une main juste et sûre, avait exploité les forêts et élevé ses enfants, sa mère, calme et sereine, ses frères et ses sœurs, qu'en était-il advenu d'eux? A cette pensée, un sanglot lus serra la gorge. Fuir? mais elle était seule et nas un lieu qui voulut mais elle était seule et pas un lieu qui voulut

Dans la nuit qui tombait, son angoisse s'accrut,

il lui semblait que de toutes les fenêtres on chuchotait: « Vas-t'en, tu es de trop, nos enfants vont avoir faim, tu n'as pas le droit de manger leur pain.» Les hommes qui la saluaient parce qu'elle pani.» Les nommes qui la sautaient parce qu'eile était femme et parce qu'eile était belle, semblaient ricaner derrière son dos... elle en était aussi de ceux-là; ses collègues, ses compagnons d'étude, qui étaient aimables par-devant, sûrement lui jouaient des tours par-derrière. Tous ceux-là qui passaient devaient savoir et la montrer du doigt. Alors elle na voulair bus voir et ses pass es de Alors elle na voulair bus voir et ses pass es de Alors elle na voulair bus voir et ses pass es de ... passaient devaient savoir et la montrer du doigt. Alors elle ne voulait plus voir et ses pas se précipitaient. Où aller? que devenir? La mort? non. élle ne voulait pas mourir, elle était jeune, elle était belle, elle avait les mains pleines pour venir en aide aux hommes, pour panser leurs plaies et calmer leurs souffrances; elle avait un cœur riche d'affection, avide de donner, elle sentait en elle une vie brûlante et forte. Et voilà, personne n'en avait cure; elle était étrangère et de la race maudite. Sa race, comme elle la sentait en elle en cette nuit tragique! Jamais la sentait en elle en cette nuit tragique! Jamais la sentant en elle en cette niut tragique! Jamais elle ne l'avait ressenti si fort, et voici qu'elle devenait sa race, elle était sa race, elle l'incarnait et son cœur saignait douloureusement des souf-frances sans fin de son peuple, ce peuple que Dieu avait choisi dans les anciens âges pour y faire jaillir ses prophètes et le salut du monde; ce peuple files, qua les hommes cut choisi four. ce peuple, hélas, que les hommes ont choisi pour y déverser leur haine, comme autrefois l'antique bouc émissaire qu'on chassait au désert chargé des péchés des hommes. Contraste écrasant, estignet déservents présents des productions de la contracte de la poir et désespoir, ivresse et effondrement, mission double et terrible : en haut, Sion, en bas, la Géhenne, l'ignominie; peuple consacré aux tâches les plus hautes, qui n'est plus qu'un éternel

Petit Courrier de nos Lectrices

Une deuxième acheteuse scrupuleuse à la pre-mière. — J'ai été intéressée par la question posée par vous dans le précédent numéro de notre journal, parce que je me trouve moi-même souvent placée devant un cas de conscience de cet ordre. En effet, je puis me servir depuis des années dans tel ou lel magasin, tenu par un homme, disons un pharmacien, par exemple, alors qu'au nom de la solidarité féminine, et aussi au nom du féminisme tout court, je me demande si mon devoir n'est pas de m'adresser à une pharmacienne? D'autre part, le Mouvement lui-même ne nous recommande-t-il pas dans chacun de ses numéros de le soutenir en « réservant notre clientèle aux maisons et institu-tions qui l'utilisent pour leur publicité ? »; mais comme ces maisons et institutions ne sont pas exclusivement féminines, à qui donner la préfé-rence? Puis, voilà encore le Label et notre resnonsabilité sociale qui entre en ligne de compte : ponsaontie soutaire qui entre en agne de compos-jaul-il me servir dans ce magasin, que je ne con-nais pas, dont le chej est masculin, mais qui ar-bore le trèfle à cinq stylisé des « saines conditions de travail?» ou bien dans celui-ci dont la gérante est une femme qui se débat dans des dif-ficultés commerciales? ou rester fidèle à mon vieux fournisseur? Je voudrais bien savoir com-ment les lectrices du Mouvement résolvent ces problèmes qui se posent tous les jours?

Suffragiste quand même! — Parmi les com-mentaires qu'a fait éclore la récente votation neu-châteloise sur le suffrage féminin, qui, des lec-

trices de notre journal, a lu ceux, assez sympa thiques à notre cause, d'un collaborateur de l'heb-domadaire Curieux? Il y est relevé notamment, e. ceci m'a frappée, que notre mouvement aurait grand besoin de se rajeunir, et dans ses métho-des et dans le personnel qui se lance au feu. Ce que vient corroborer une lettre d'une lectrice qui trouve que « nos campagnes sentent le rance » estime que les jeunes femmes d'aujourd'hui étant « sportives, réalistes et vivantes », notre cause ne peut pas les intéresser. Or, j'avoue ne pas voir l'opposition entre le vote des femmes et ces carac teristiques, et je connais des suffragistes aux-quelles le dernier reproche qu'on pourrait certes leur adresser serait de manquer de vie! Que les jeunes ne viennent pas suffisamment nombreuses à nous, c'est ce que toutes nous constatons avec regret, mais pourquoi ne s'enrôlent-elles pas sous notre drapeau? Dans la majorité des cas, ou parce qu'elles sont égoïstes et se soucient comme d'un radis de la vie publique, aux exigences de laquelle elles ne peuvent pourtant pas échapper puisqu'elles subissent ses règles; ou parce qu'elles ont peur que se déclarer féministes les empêche de se marier. Et de cela, à qui en est la faute si ce n'est à la jeune génération masculine?...

juriste répond à une juriste amateur. (Nº 603). — Le Code pénal suisse, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1et janvier 1942, con-tient un article 218 ainsi conçu: «Celui qui aura abandonné dans une situation critique une femme non mariée et qu'il sait enceinte de ses œuvres, et l'aura ainsi livrée à la détresse, sera, sur plainte puni de l'emprisonnement. »

Il faut remarquer tout d'abord avec quelle facilité les adversaires du vote féminin se contredisent suivant qu'ils doivent parer à tel ou tel argument. Ainsi leur vision de la femme nous laisse un peu perplexe: Tantôt c'est une poupée frivole et délicate, incapable de sonder les problèmes ardus de la politique et dont la seule raison d'être est de charmer la vie des hommes. Tantôt c'est une ménagère absorbée, esclave de son foyer et qui n'a pas même les loisirs que laisse n'importe quelle profession masculine — puisque les hom-mes, eux, «ont le temps de se faire une opinion!».

Le problème est simple: le droit de vote doit être accordé à ceux qui ont l'intérêt et les compétences nécessaires pour en user. Les femmes y ont-elles droit ?

Je ne discuterai pas du droit qu'auraient à voter les femmes célibataires dont les intérêts et compétences sont exactement les mêmes que ceux des hommes. Si on veut punir les célibataires de ne pas être mariées, en ne leur donnant pas le droit de vote, pourquoi les hommes non mariés qui commettent la même faute ne reçoivent-ils pas la même punition?

Je rappelle d'autre part qu'il existera toujours des femmes célibataires et que la société en a besoin: ainsi les infirmières et les institutrices pour ne citer qu'elles ! Il est injuste de les igno-

Quant aux compétences de la femme mariée elles sont certaines! C'est elle qui doit se dé-brouiller pour nourrir et habiller sa famille avec un budget plus ou moins large, c'est elle qui doit éduquer et instruire ses enfants. C'est donc elle qui est compétente avant tout pour se prononcer sur les questions de la famille, de l'éducation,

Les larmes qu'elle ne pouvait plus retenir coulaient pressées le long de ses joues creusées,
tandis que la révolte grondait en elle : « Pourquoi, ò Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ó
pourquoi cela ? qu'avons-nous donc fait ?» Elle
se tordait les mains de désespoir, maudissant le
ciel fermé.

Les hommes n'ont pu supporter la vue, ô
Israël, comme ils ne peuvent supporter l'écrasante
charge de haine et de rancœur qui est en eux;
il leur fallait un objet de douleur, quelque chose
à écraser, sinon ils auraient étouffé, ils se seraient
entre-dévorés, impuissants à dominer la passion
qui les ronge. Alors ils t'ont choisi, parce qu'ils
étaient jaloux et impitoyablement t'ont chassé
dans la nuit, te dépouillant de tout et te maudissant (pour ne pas se maudire eux-mêmes).

Alors, à travers les siècles, a commencé l'interminable cortège des persécutés qui s'en vont
en courbant l'échine, résignés et patients, à la recherche de la terre promise. Ils marchent indéfiniment, repus de souffrances, ils marchent indefiniment, repus de souffrances, ils marchent indessablement par le souvenir que Dieu aussi les a choisis
et qu'un jour leur heure viendra.

Et tandis que la nuit s'avance bienveillante en
couvrant tant de peines et d'angoisses, tenant
cachés en son sein tant d'espoirs inavoués, la
jeune fille s'est arrêtée dans sa course échevelée
et là, près du lac toujours changeant et semblable à lui-même, près de ce confident fidèle, elle
s'est effondrée...

Alors du fond de son cœur en détresse, une
voix monta: « Enfant, ne charge pas tes épaules

s'est ettondree...

Alors du fond de son cœur en détresse, une voix monta : « Enfant, ne charge pas tes épaules plus qu'elle n'en peuvent porter, sois humaine et vis, afin d'être forte quand viendra la victoire!

— Qui es-tut, toi qui oses parler d'espoir?

— Je suis ta race.»

et sur toutes les questions sociales en général. En conclusion, je trouve que puisque le monde va si mal, comme nous le fait remarquer obligeamment le «Vieux de la vieille», l'expérience de collaboration féminine, qui n'a jamais été es-sayée chez nous, pourrait être un bon remède! Madeleine Bellenot

étudiante en droit



L'assemblée des délégués de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin a eu lieu samedi 15 novembre, à Neuchâtel. Le rapport de gestion a principalement relaté les péripéties de la campagne qui a précédé la votation populaire: ces souvenirs encore tout frais, les pro-jets d'avenir en vue d'une nouvelle action, ont donné à cette rencontre une animation particuliè-re. Mie Waldvogel a été nommée présidente à l'u-nanimité et par acclamation; peu après, fut con-titué le bureau, avec Mme Wyss (Colombier), comme vice-présidente, Mile Bréting et Mine Reber secrétaires, Mile Wütrich, trésorière, Mine Perret-Grivaz, M. Béguin et Mile Porret, assesseurs: cette formation représente un accroc aux statuts, qui prévoient un bureau de 5 membres seulement. Mais elle répond au besoin de rajeunir les cadres, tout en conservant, provisoirement du moins, l'expérience acquise par les vétérans. Une feuille de souscription va être envoyée à

tous les membres des sections: on espère, par de nombreux petits versements, arriver rapidement à couvrir les frais considérables de la campagne, à couvrir les trais considerations : et même à amorcer un nouveau fonds ! E. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni le 6 novembre à Zurich. Il a réorganisé ses commissions et adopté un projet de budget qui, malheureusement, prévoit un déficit. Il recommande la liste publiée



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

VOUS LIREZ

50 nouveautés pour Fr. 12. avec notre

abonnement valable 2 ans

PRIOR

CORRATERIE, 9

CITÉ, 18

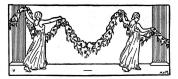
par le service des conférences et destinée à la Suisse allemande.

La résolution adoptée par l'Assemblée géné-rale, exprimant le vœu que des raisins frais, produits en Suisse, soient mis à la disposition des consommateurs au lieu d'être transformés en boissons alcooliques, a été portée à la connais-sance de M. Käppeli, directeur de l'Office fédéral pour l'alimentation. On a l'impression que l'on n'a pas agi suffisamment tôt cet automne. L'effort fait dans ce sens en 1935 avait été très appré-cié: aussi une action des Sociétés féminines en vue de procurer du raisin frais aux populations

en vue de procurer du raisin frais aux populations montagnardes pourrait donner de bons résultats si elle était entreprise en temps utile.

Le Comité a pris connaissance des listes transmise par la Ligue des Croix-Rouges et provenant des camps d'internement du sud de la France; ces listes portent les signatures des femmes et enfants qui ont bénéficié des vêtements expetés que proper des fonde récité des vêtements. achetés au moyen des fonds réunis par l'Alliance. Pour permettre de nouveaux envois au cours de l'hiver, le Comité rappelle que les dons sont reçus avec reconnaissance et peuvent être versés à Mile le Dr R. Girod, rue Charles-Bonnet, 6, Genève, (compte de chèques postaux I. 4861).

La présidente a mentionné les diverses assem-blées auxquelles l'Alliance a récemment été repré-sentée et elle a exprimé la joie qu'elle avait eue d'assister au cinquantenaire de l'Union des Femmes de Genève.



A travers les Sociétés

Association vaudoise des Services complémentaires féminins.

Les engagées vaudoises au Service complémentaire féminin se sont réunies nombreuses, le 9 novembre, dans la salle des XXII Cantons, à Lausanne, pour fonder l'Association vaudoise des S. C. F. La séance du matin, présidée par la S. C. Heubi, directrice de pensionnat à Lausanne, a adopté les statuts de l'Association, présentés par adopte les statuts de l'association, presentes par la S.C. Comte, avocate à Lausanne. Le Comité a été composé des S.C. Traveletti, présidente, Lise Freymond, secrétaire, de Charrière, tréso-rière, Heubi, L. Comte, Wasem, Spalet, Combe, Glardon, Weitzel et Dr. S. Picot-Roux.

L'après-midi, lecture a été donnée d'une dépê-che du général Guisan, empêché d'assister à l'as-semblée et exprimant ses vœux pour l'associasemblee et exprimant ses vœux pour l'associa-tion; puis les participantes applaudirent des allocu-tions de nombreux officiers supérieurs, ainsi que de Mme G. Wagnière, l'une des organisatrices du Service. La S. C. Traveletti exposa ensuite quelques-unes des expériences faites par les enga-gées volontaires, tandis que la S. C. Berthe Vulemin (Lausanne) parla des expériences d'une onductrice d'ambulance automobile. L'assemblée a acclamé comme membre d'hon-

FOURRURES



Un métier agréable et lucratif

Lydia Daïnow Genève

forme des élèves

Cours théorique et pratique de soins de beauté 2, pl. Fusterie GENÈVE Institut de Beauté Téléphone 4.42.10

Clément Corsets

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

neur Mme Henri Guisan, Mme M. L. Payot, présidente de la Lessive de guerre à Lausanne, Mme G. Wagnière et Mme E. Züblin-Spiller, la créa-trice des Foyers du soldat. La séance s'est terminée par la projection de films mentés par la S. C. Vorcart (Bâle).

Le bréviaire de la bonne acheteuse.

Le Groupe lausannois pour le Suffrage féminin a repris, le 7 novembre, ses séances mensuelles d'hiver, au Lycéum-Club. Mie Y. van Muyden, se-crétaire romande de la Ligue sociale d'Acheteurs, y a parlé du *label* et mis sur la conscience de sesauditrices comme de ses auditeurs le devoir d'a-cheter avec discernement en encourageant la fabri-cation d'objets confectionnés dans de bonnes conditions sociales. Le bréviaire de l'acheteuse lui interdit l'achat d'objets dont le bon marché signifie que l'ouvrière ou l'ouvrier n'a pas reçu un salaire équitable. L'exposé de Mlle Y, van Muyden, fortement pensé, solidement étayé, a beaucoup plu à son public. Au début de la séance, Mile A. Quinche, pré-

sidente, a rappelé la mémoire du fidèle et dévoué. suffragiste que fut Ernest Bovet, et adressé la sympathie de la section à Mme Bovet.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 29 novembre: GENÈVE: L'ycéum-Club, 1, rue des Chaudron-niers, 14 h. 15 précises: Assemblée générale du Lycéum de Suisse. Rapports divers, élection de la présidente et des déléguées, propositions individuelles.

Id.: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Appel pour les layettes: Mle Y. Achard. — Le Label, la marque du travail bien rétribué: Mle Y. van Muyden.

Travati vien retribue: Mue Y. van Muyden.
Dimanche 30 novembre:
Genève: Associations genevoise des Maisons familiales, Salles des Amis de l'Instruction, dès
14 h. 30: Cabaret artistique et buffet, au profit de l'œuvre « Les Ecureuils ».

Int de l'œuvre « Les Leureurs ». Lundi l'er décembre: GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30, séance men-suelle : Les Revendications genevoises, par M. le conseille d'Etat Paul Balmer, prési-dent du Conseil d'Etat. Discussion. Séance dent du Conseil d publique et gratuite.

publique et gratuite.

Jeudi 4 décembre:
GrsNer: Association pour le Suffrage féminin,
22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Deuxième séance du groupe d'études sur l'après-guerre:
Les démocraties et la paix, sujet introduit par
Mme T. Hauchmann, lic. ès-sc. politiques. Dis
cussion. Invitation aux membres de l'Association et à leurs amis.

Vendredi 5 décembre:
LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club, 12,
Etraz, 20 h. 30, séance mensuelle publique et
gratuite: De l'autoritéde la femme fondée sur
la nature de la maternité, par M. Edm. Gilliard, homme de lettres.

Mercredi 10 décembre:

Mercredi 10 décembre:
Genève: Union des Femmes, 22, rue EtiennDumont, 19 h. 15: Pique-nique d'Escalac
avec soupe de la Mère Royaume (1 fr.). Echos du cinquantenaire.

BONNETERIE DURUZ PLACE DES EAUX-VIVES. 5

LAINES DURUZ CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

PIANOS

HANNA KNEIFEL PASSAGE III TERRAILLET, 20 ENTRESOL

É C H A N G E L O C A T I O N RÉPARATIONS

Economies!! en faisant

teindre et nettoyer chez

Fraisse & C TEINTURERIE - GENÈVE

53, rue de St-Jean · **9, Quai des Bergues** 7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES